



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 12 février 2024

Délibération n° 2024-019

L'an deux mille vingt-quatre le douze février à dix-neuf heures et trente minute, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/02/2024.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre - SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - MARINOT Patrice - LAVERGNE Cécile - VENANT Frédéric - PASLIN Audrey.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Institution et vie politique : fonctionnement des assemblées.

Approbation du procès-verbal du secrétaire – Séance du 19 janvier 2024.

Le conseil municipal approuve par 12 voix POUR le procès-verbal du secrétaire relatif à la séance du 19 janvier 2024.

Publication dématérialisée du
Le Maire, Gwennaëlle PROST

19 FEV. 2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST

